



CONDITIONS FINANCIÈRES D'INSCRIPTION AU RALLYE TOULOUSE TARFAYA

Droits d'engagement : 1400€ pour l'avion pouvant être versés sous forme de don à l'association et donnant droit à une réduction d'impôt.

Participation aux frais d'hébergement : 1800€ par personne en chambre double (supplément chambre individuelle 550€)

Cotisation à l'association Air Aventures : 120€ par membre

Le règlement du montant des droits d'engagement de l'avion et des cotisations à l'association confirme l'inscription au Rallye.

40% des frais d'hébergement doivent être versés le 1^{er} janvier et les 60% restant le 1^{er} avril.

Compte tenu de l'incertitude des conditions sanitaires à venir, si le Rallye ne pouvait avoir lieu, les sommes versées seraient remboursées ou reportées sur un événement ultérieur, au prorata des sommes déjà engagées par l'association.